



Les bases de l'histoire de la PAC

CAP sur la PAC

CLASSE VIRTUELLE

Éléments de contexte :

Le dispositif de formation PAC nouveaux arrivants comprend :

- **Un « tronc commun » qui apporte une vue d'ensemble des activités d'un SEA et est obligatoire pour suivre les modules inclus dans le dispositif de formation PAC nouveaux arrivants**
- Des modules spécifiques pouvant être suivis après le Tronc commun : aides surfaciques, aides animales, base exploitant, contrôles, DPB et bases de la photo-interprétation appliquées à la gestion des aides PAC.

Objectifs :

Le « tronc commun » vise à acquérir une culture de base des aides PAC et des différents dispositifs mis en œuvre dans leur ensemble. Elle aborde également la gestion des aides et permet à l'agent d'apprendre à se positionner dans sa relation avec les partenaires.

Public concerné :

Cette formation s'adresse prioritairement aux agents SEA en DDT(M), DRAAF ou DAAF et les agents en DR ASP chargés des aides PAC, qui prennent leur poste ou qui en ont changé récemment ; et, dans la mesure des places disponibles, aux agents des DRAAF, de l'administration centrale, des EPL, de l'ASP, de FAM, de l'AFB, de l'ONCFS.

Obligation pour le stagiaire : Ce dispositif de formation n'aborde pas les connaissances de base sur le monde agricole. Il est nécessaire que les agents souhaitant s'inscrire à la formation PAC nouveaux arrivants aient déjà acquis les dites connaissances : soit de par leur formation initiale soit en ayant suivi la formation en ligne : Connaissance d'une exploitation agricole

Contenu proposé :

- **Comprendre l'environnement « SEA » et DR-ASP :** liens institutionnels, partenaires locaux, différentes instances, comitologies, sources d'informations, différentes formes sociétaires des exploitations.

- **Présenter les activités régaliennes et conjoncturelles :** la politique des structures : SAFER, foncier agricole (CDPENAF, Baux...), agrément des GAEC ;

- **Les aides européennes :**

- La PAC...une longue histoire
- Le vocabulaire essentiel
- Les aides actuelles
- Organisation d'une campagne PAC
- Le paiement des aides

- **Connaître les audits et les contrôles – Le PPP**

Intervenants :

Formateurs du MAA et de l'ASP

Durée :

2 jours

Nombre de participants maximum :

8 participants

Responsable pédagogique :

Bruno GELIN, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 38.
Mail bruno.gelin@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.
Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

formco.infoma@agriculture.gouv.fr
Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

242,00 € - "Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTE (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères "

Code RenoiRH formation :

NINAGP0003